



Carqueiranne 2022

10^e congrès du SNASUB-FSU

Débattre - Décider - Revendiquer

Bulletin de débat n° 4
2 mai 2022

Contribution de la liste FRONT UNIQUE

Macron entend continuer de démanteler les services publics. L'exemple de la loi 4 D

Macron vient d'être réélu avec le soutien des organisations syndicales -de la FSU et du SNASUB en particulier-, du PS, du PCF et de Mélenchon. Macron n'a cessé de dire depuis le soir du 1er tour et depuis sa réélection qu'il entendait appliquer entièrement son programme, un programme de casse entièrement au service des intérêts de la bourgeoisie, à commencer par la retraite à 65 ans.

Nous avons exposé la semaine dernière nos positions pour que le syndicat se dispose à affronter l'attaque préparée par de Montchalin en vue de la mise en place du salaire trinôme et la généralisation des primes à la performance. Une attaque d'une portée immense dont le Convergences que vous venez de recevoir dans vos boîtes aux lettres ne dit mot, en particulier sur le rapport PENY-SIMONPOLI rendu en mars et préconisant le salaire trinôme !

Nous reviendrons la semaine prochaine sur la responsabilité totale que portent les directions syndicales dans la prochaine offensive que compte porter Macron contre la Sécu, s'appuyant pour cela sur la signature unanime des syndicats à quelques semaines des élections de l'accord interministériel relatif à la protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires.

Revenons ici sur la question du démantèlement de l'Education nationale, démantèlement qui est au cœur des projets de casse des Macron-Blanquer, en particulier contre les enseignants et leurs garanties statutaires qui doivent voler en éclat sous ce quinquennat.

Les agents de nos filières sont éminemment concernés avec la loi 4D et l'article 32, devenu article 41.

Saisissez-vous du débat !

Pour permettre un partage des expériences et points de vue syndicaux, comme à son habitude, le Bureau national du SNASUB-FSU organise la publication régulière d'un **bulletin de débat électronique**.

Pour participer au débat, exprimer une proposition, un témoignage, une analyse, une réaction... il vous suffit d'envoyer une contribution (**5000 signes maximum, espaces, titre et signatures compris**) à l'adresse **debat-congres@snasub.fr** au plus tard le vendredi minuit pour publication, dans le bulletin, le lundi suivant.

Le dernier bulletin de débat préparatoire à ce 10^e congrès paraîtra le lundi 9 mai 2022. Un bulletin de bilan du congrès paraîtra le lundi 30 mai 2022.

À vos claviers !

Ce bulletin de débat hebdomadaire est publié sous la responsabilité du bureau national du SNASUB-FSU, mais le contenu des contributions n'engage que leur(s) auteur(s).



Contribution de la liste FRONT UNIQUE

Macron entend continuer de démanteler les services publics. L'exemple de la loi 4 D (suite).

Cette loi organise pourtant de nouveaux transferts de politiques publiques de l'État aux collectivités territoriales en permettant à ces dernières des « expérimentations ». On sait que l'expérimentation est la porte ouverte à toutes les dérégulations, en l'occurrence ici la porte ouverte à de nouveaux abandons de mission, et plus encore à de nouvelles privatisations.

En poussant plus loin la déconcentration des pouvoirs entre les mains des préfets et en systématisant les politiques octroyant un droit à la différenciation d'un territoire à un autre, les principes d'égalité et de continuité du service public sont bafoués.

Comment peut-on prétendre combattre efficacement cette politique en initiant comme l'a fait le SNASUB une campagne essayant de convaincre individuellement les parlementaires, autrement dit la majorité LREM ? C'était envoyer les personnels contre un mur !

Cette question était et reste au cœur de la défense des statuts de la Fonction publique, et il y avait ainsi la possibilité d'en faire une question centrale de l'action intersyndicale. Au lieu de quoi il a été choisi une mobilisation catégorielle, cantonnée aux EPLE qui ne pouvait qu'échouer face à cet objectif majeur du gouvernement. (cf l'appel intersyndical à la journée « administration morte » du 14 janvier 2022 : « l'article 41 du projet de loi 3DS doit être abandonné »).

Les personnels des EPLE ont malgré tout montré leur disponibilité à combattre ces projets comme l'ont montré les rassemblements en janvier 2022.

On ne peut que constater qu'entre la déclaration de janvier 2021 de la CAN « Le SNA-SUB-FSU ne laissera pas faire ! » et la journée d'action du 14 janvier 2022, Macron a fait ce qu'il avait prévu.

Ce qu'il y a derrière la décentralisation c'est la nécessité de briser l'unité de traitement, de gestion des personnels, d'adapter finalement l'offre d'éducation et de formation aux besoins locaux du patronat. Il n'y a déjà plus de place pour un bac normalisé pour tous, demain ce qui est en jeu c'est la fin du collège unique. Derrière ces projets, il y a aussi la volonté de mettre les fonctionnaires au pas, à commencer par les enseignants mais aussi les gestionnaires d'EPL.

Macron et Blanquer ont une vision d'ensemble, c'est la responsabilité du syndicat de l'expliquer et de le combattre.

Ce sera la responsabilité de notre congrès d'ouvrir des perspectives pour affronter les projets de casse de Macron contre l'enseignement, contre nos garanties statutaires, contre le caractère national de l'enseignement. Perspectives de combats qui doivent partir de l'analyse de l'orientation menée depuis notre dernier congrès, **une orientation qui n'aura à aucun instant arrêté Macron dans son programme de casse généralisée.**

Patrice Aurand, Eric Panthou
Pour la liste Front Unique